



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt : Mme Diane Adehm
16.12.2021

Résolution

La Chambre des Députés,

- *vu le rapport du réviseur des comptes de l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher qui estime que «le tableau des Recettes et des Dépenses (...) a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux règles financières et comptables telles qu'appliquées par l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand (ORK)»;*
- *vu l'accord de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire avec le rapport du réviseur des comptes marqué suite à l'analyse des comptes en question lors de sa réunion du 6 décembre 2021;*

approuve

les comptes de l'exercice 2020 de l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher.

Diane Adehm